

Fin 2023, d'après le Baromètre d'opinion de la DREES, en France métropolitaine, 21 % des Français s'estiment pauvres et 16 % pensent qu'ils risquent de le devenir dans les cinq prochaines années. Si 83 % des Français se déclarent préoccupés par la pauvreté, cette part a toutefois diminué par rapport à 2013 (-10 points), notamment dans les ménages aisés. 37 % des Français sont favorables à l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) dès 18 ans. Un peu plus d'un Français sur deux est favorable à une revalorisation du RSA mais, parmi eux, seulement 28 % sont disposés à payer davantage d'impôts ou de cotisations pour la financer. Pour une personne seule, le montant de ressources garanti par le RSA (608 euros fin 2023) est très éloigné du revenu considéré comme le minimum pour vivre par les Français, évalué à 1 907 euros par mois en moyenne.

### La part des personnes se considérant comme pauvres reste stable en 2023

D'après les données du millésime 2023<sup>1</sup> du Baromètre d'opinion de la DREES (voir annexe 1.1), 21 % des Français s'estiment en situation de pauvreté<sup>2</sup> et 16 % pensent qu'ils peuvent le devenir dans les cinq prochaines années. La part des personnes qui se considèrent comme pauvres diffère nettement selon la catégorie socioprofessionnelle, puisque 32 % des ouvriers<sup>3</sup> et 28 % des employés se déclarent pauvres, contre seulement 2 % des cadres (*graphique 1*). Depuis 2018, cette part augmente un peu pour l'ensemble de la population (+2 points de pourcentage). Elle a en particulier augmenté de 8 points de pourcentage entre 2018 et 2020 chez les jeunes de moins de 30 ans, se maintenant depuis à un niveau proche d'un quart. En 2023, le sentiment d'exposition au risque de pauvreté est comparable à celui en 2022 (*graphique 2*). Il varie très fortement selon le niveau de vie<sup>4</sup> : en 2023, 91 % des personnes appartenant aux 20 % des ménages les plus aisés

se sentent protégés, contre seulement 35 % de celles appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes.

### Le sentiment que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter en France reste très élevé

Si une majorité des Français se sentent à l'abri du risque de pauvreté, 83 % d'entre eux déclarent en 2023 que ce sujet les préoccupe personnellement (« beaucoup » ou « assez »). De 2000 à 2013, cette proportion se situait autour de 93 %, puis a diminué progressivement et s'est stabilisée à 83 % à partir de 2021. La baisse enregistrée est principalement le fait d'une préoccupation moindre des ménages aisés à l'égard de la pauvreté (*graphique 3*). Ainsi, cette part est restée stable parmi les 20 % des ménages les plus modestes depuis 2014<sup>5</sup> tandis qu'elle a chuté de 16 points de pourcentage entre 2014 et 2023 parmi les 20 % les plus aisés. Les ménages des trois quintiles de niveau de vie intermédiaires ont connu une

1. Les données de l'édition 2023 du Baromètre de la DREES ont été collectées entre le 16 octobre et le 22 décembre 2023.

2. À titre de comparaison, le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian en France métropolitaine est de 14,4 % en 2022.

3. Il s'agit de la profession actuelle pour les personnes en emploi et de la dernière profession dans le cas des personnes sans emploi.

4. Le niveau de vie s'entend dans cette fiche comme le revenu déclaré par unité de consommation (UC) du ménage.

5. Toutefois, parmi les membres de ces ménages, la part des personnes étant « beaucoup » préoccupées a diminué, compensée par une hausse de la part de celles l'étant « assez ».

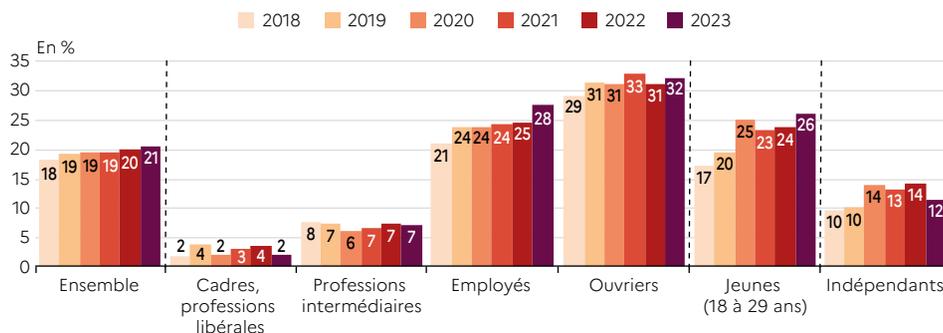
baisse dont l'ampleur se situe, selon le quintile, entre -4 et -9 points et qui est d'autant plus marquée que le niveau de vie est élevé.

En 2022<sup>6</sup>, 44 % des personnes interrogées jugent que les 18-29 ans sont surexposés au risque de

pauvreté<sup>7</sup>. L'inquiétude pour la situation des jeunes adultes marque ainsi un recul de 4 points par rapport à 2021 et de 9 points par rapport à 2020.

En 2023, un peu plus de neuf personnes sur dix pensent que la pauvreté et l'exclusion ont

### Graphique 1 Proportion de personnes se considérant comme pauvres selon la catégorie socioprofessionnelle, la tranche d'âge et le statut d'activité, entre 2018 et 2023



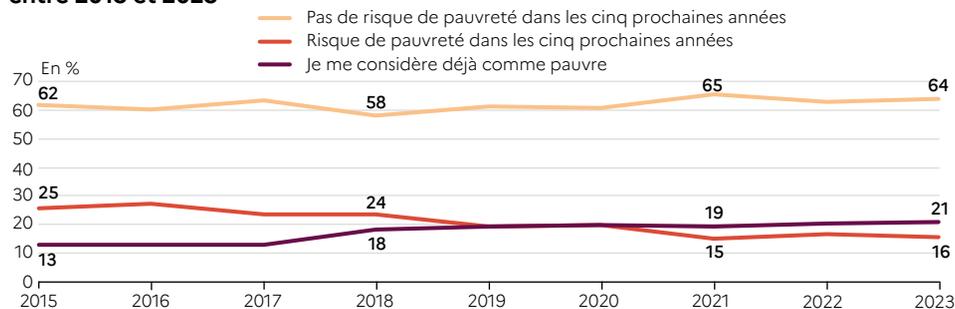
**Notes >** Question posée : « Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? Oui, plutôt/Non, plutôt pas/Je me considère déjà comme pauvre. » Catégorie socioprofessionnelle : il s'agit de la profession actuelle des personnes en emploi et de la dernière profession dans le cas des personnes sans emploi. Les catégories « Agriculteur, commerçant, artisan » et « Inactifs » ne sont pas représentées sur ce graphique. Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente entre 6 % et 8 % de la catégorie « Ensemble » depuis 2018.

**Lecture >** La proportion des ouvriers qui se considèrent comme pauvres est passée de 29 % en 2018 à 32 % en 2023.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2017-2023.

### Graphique 2 Perception de la situation personnelle vis-à-vis de la pauvreté, entre 2015 et 2023



**Notes >** Question posée : « Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? Oui, plutôt/Non, plutôt pas/Je me considère déjà comme pauvre. » Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 6 % à 8 % des réponses depuis 2018 et au plus 2 % entre 2015 et 2017.

**Lecture >** La proportion des Français qui se considèrent comme pauvres est passée de 13 % en 2015 à 21 % en 2023.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2015-2023.

6. La question sur la surexposition des jeunes au risque de pauvreté n'est généralement posée que les années paires dans le Baromètre d'opinion. Elle a exceptionnellement été posée en 2021 afin d'observer l'effet de la crise liée au Covid-19 sur ce risque.

7. La question posée est : « Selon vous, les personnes de 18 à 29 ans ont-elles un risque de pauvreté plus ou moins important que la moyenne des Français ? Plus/Autant/Moins/[Ne se prononce pas]. »

augmenté depuis cinq ans (graphique 4). Cette proportion est relativement stable depuis 2011, autour de 90 %, après avoir augmenté régulièrement entre 2004 et 2011.

Le pessimisme sur les perspectives futures est également très fort : la part des personnes qui considèrent que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter à l'avenir s'établit à 92 % en 2023. Cette proportion a augmenté régulièrement entre 2004 et 2016 (+15 points), avant d'osciller depuis.

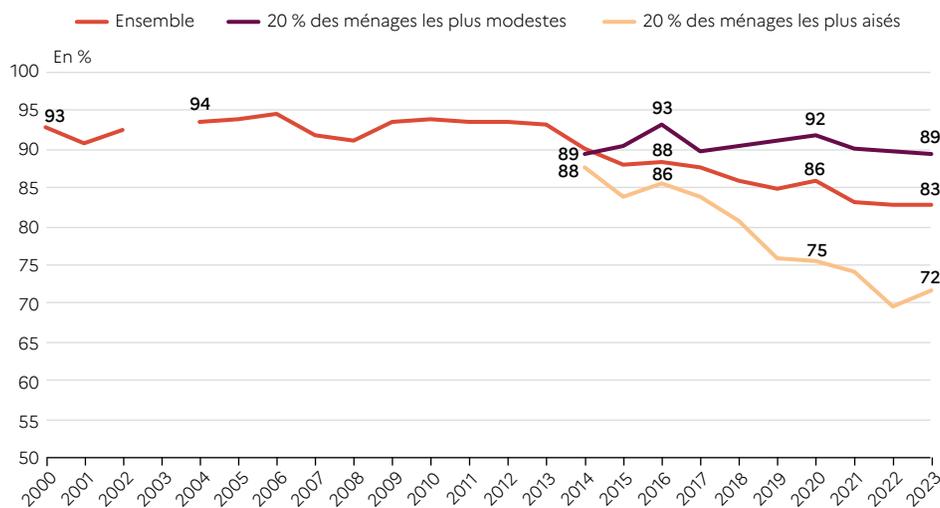
La crainte à l'égard du chômage s'atténue sensiblement par rapport à 2020, en lien avec des créations d'emploi restées dynamiques depuis la fin du premier confinement. La part des Français préoccupés par le chômage passe de 76 % en 2020 à 64 % en 2023. En 2023, 29 % des Français redoutent qu'eux-mêmes ou l'un de leurs proches ne se retrouvent au chômage à court terme. Après un pic à 44 % en 2020, cette part semble prolonger en 2023 la baisse amorcée en 2017.

### Un peu plus d'un tiers des Français soutiennent l'ouverture du RSA dès 18 ans

En 2023, 37 % des Français sont favorables à l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) dès 18 ans<sup>8</sup>. À l'instar de la part de Français considérant que les jeunes adultes sont surexposés au risque de pauvreté, cette part a très nettement baissé entre 2020 et 2022. Elle s'élevait en effet à 55 % en 2020 et à 51 % en 2021, années de crise sanitaire durant lesquelles le sujet de la pauvreté des étudiants et des jeunes adultes en général était particulièrement prégnant dans les médias. Entre 2022 et 2023, elle a de nouveau diminué de 7 points de pourcentage.

En 2023, 53 % des Français sont favorables à l'idée d'une hausse du RSA. Cette part baisse sensiblement par rapport aux années antérieures : de 2017 à 2021, elle était en moyenne de 65 % et, en 2022, elle s'élevait à 58 %. En 2023, parmi les personnes favorables à cette

**Graphique 3** Proportion de personnes préoccupées par la pauvreté selon leur niveau de vie, depuis 2000



**Notes >** Question posée : « Pour chacun des sujets suivants, dites-moi s'il vous préoccupe vous personnellement beaucoup, assez, peu ou pas du tout ? » À propos de la pauvreté, les répondants « préoccupés » sont ceux qui ont déclaré l'être « beaucoup » ou « assez ». Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente moins de 1 % des réponses chaque année. La variable de quintile de niveau de vie du répondant n'est disponible que depuis 2014. Il n'y a pas eu d'édition 2003 du Baromètre, ce qui explique l'absence de valeur pour cette année-là.

**Lecture >** En 2023, 83 % des Français se déclarent assez ou beaucoup préoccupés par la pauvreté.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2000-2023.

8. Sauf exception, le RSA s'adresse actuellement aux personnes âgées d'au moins 25 ans (voir fiche 23).

revalorisation, 28 % d'entre elles seulement se déclarent prêtes à la financer par une augmentation de leurs impôts ou de leurs cotisations.

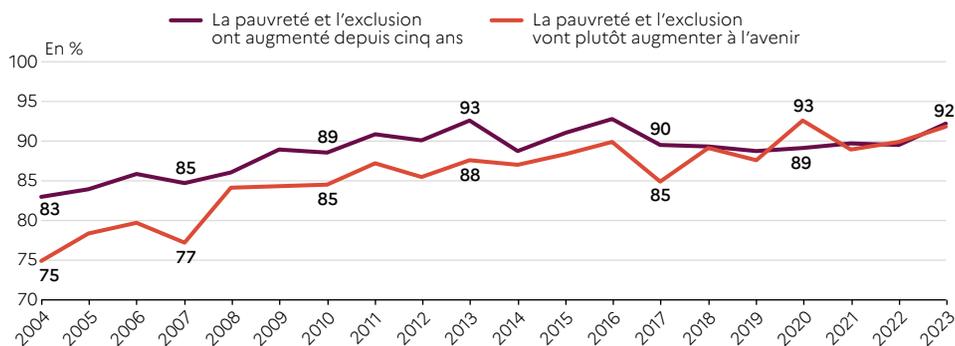
Les montants de revenu garantis par les minima sociaux (voir fiche 08) restent inférieurs à ce que la majorité des Français<sup>9</sup> estiment être le niveau de revenu minimum dont un individu doit disposer pour vivre. En effet, moins de 5 % des Français évaluent le minimum pour vivre à 1 000 euros mensuels ou moins pour une personne seule<sup>10</sup> et 13 % à 1 400 euros ou moins (soit environ le niveau du smic net fin 2023)<sup>11</sup>. La moyenne du revenu jugé minimal pour vivre s'élève à 1 907 euros par mois en 2023, en légère baisse par rapport à 2022 (1 955 euros par mois). Toutefois, elle a augmenté par rapport à la période 2018-2021, quand elle se situait autour de 1 750 euros par mois, sans doute en raison de la forte hausse des prix depuis 2022. La moyenne du revenu jugé comme un minimum

pour vivre par les bénéficiaires de minima sociaux est nettement inférieure à celle pour l'ensemble de la population (encadré 1).

### Trois quarts des Français pensent que le non-recours aux prestations et aux droits sociaux est élevé

Le non-recours aux prestations sociales se définit comme le fait d'être éligible à une prestation sociale et de ne pas en bénéficier. Ce phénomène peut être important pour certaines prestations. Trois Français sur quatre estiment que de nombreuses personnes ne bénéficient pas des droits et allocations auxquels elles peuvent prétendre (tableau 1). En parallèle, autant de Français jugent que beaucoup de personnes perçoivent des allocations auxquelles elles n'ont pas droit ; cette part est relativement similaire quel que soit le niveau de vie.

#### Graphique 4 Perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion, depuis 2004



**Notes >** Questions posées : « Selon vous, depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion en France ont diminué/ont augmenté/(sont restées stables) ? », « Et à l'avenir, pensez-vous que la pauvreté et l'exclusion en France vont plutôt augmenter/vont plutôt diminuer/(resteront stables) ? » Les modalités entre parenthèses ne sont pas proposées explicitement par les enquêteurs. Depuis 2004, pour la première question, la modalité « Ne se prononce pas » représente moins de 2 % des réponses. Pour la seconde question, elle représente près de 4 % des réponses de 2004 à 2006, puis de 1 à 3 % des réponses entre 2007 et 2023.

**Lecture >** La proportion des Français qui estiment que « la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir » est passée de 75 % en 2004 à 92 % en 2023.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2004-2023.

9. La question posée est la suivante : « Selon vous, pour vivre, quel est le montant dont doit disposer au minimum un individu par mois (en euros) ? »

10. Au moment de l'enquête, le montant du RSA pour une personne seule s'élevait à 608 euros, celui du minimum vieillesse à 961 euros et celui de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à 971 euros.

11. Neuf Français sur dix se prononcent par ailleurs en faveur d'une hausse du smic.

Les 60 % des ménages les plus aisés sont un peu moins souvent convaincus que les autres de l'ampleur du phénomène de non-recours : en moyenne, 73 % considèrent que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits auxquels elles peuvent prétendre, alors que cette part est proche de 80 % pour les deux premiers quintiles de niveau de vie.

Les causes du non-recours peuvent être multiples. Le manque d'information sur les aides ou sur les organismes auxquels s'adresser est la première cause mentionnée, loin devant les autres, par

les Français (37 %) [graphique 5]. Cette part a toutefois reculé de près de 20 points de pourcentage depuis 2016. La deuxième raison la plus souvent mentionnée (par 26 % des Français) est la complexité ou la longueur des démarches à entreprendre.

### Une moins bonne connaissance des prestations en 2022 qu'en 2016

En lien avec les facteurs susceptibles d'expliquer le non-recours, le Baromètre d'opinion de la DREES interroge également les enquêtés sur

#### Encadré 1 L'opinion des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité sur la politique sociale et sur leur situation personnelle

Selon l'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) de 2018 (voir annexe 1.1), les deux tiers des bénéficiaires de revenus minima garantis (minima sociaux<sup>1</sup> et prime d'activité) fin 2017 considèrent, fin 2018, qu'ils ont besoin d'être davantage aidés par les pouvoirs publics, compte tenu de leur situation globale, du montant des aides publiques et du montant de leurs impôts. Ils sont, en proportion, plus nombreux dans ce cas que dans l'ensemble de la population<sup>2</sup>, où cette part atteint 49 %. Ce sont les bénéficiaires du minimum vieillesse et de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) qui considèrent le plus avoir besoin d'être aidés davantage par les pouvoirs publics (près des trois quarts).

Quand il leur est demandé quel type d'action semble le plus nécessaire aujourd'hui dans le cadre de la politique sociale, la majorité des bénéficiaires de revenus minima garantis mentionnent<sup>3</sup> une augmentation du montant des prestations (allocations logement, prestations familiales, minima sociaux) [54 %], devant un meilleur accompagnement vers les droits (25 %) et, enfin, le développement de services (crèches, dispositifs de formation, équipements ou aides pour personnes âgées) [22 %]. Les bénéficiaires du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), qui perçoivent pourtant les prestations dont les montants maximaux sont les plus élevés, citent davantage l'augmentation du montant des prestations comme principale action nécessaire (respectivement 69 % et 60 %).

L'ordre de priorité est différent pour l'ensemble de la population puisque la moitié cite, fin 2018, le développement de services en première action nécessaire et seulement 27 % une augmentation du montant des prestations.

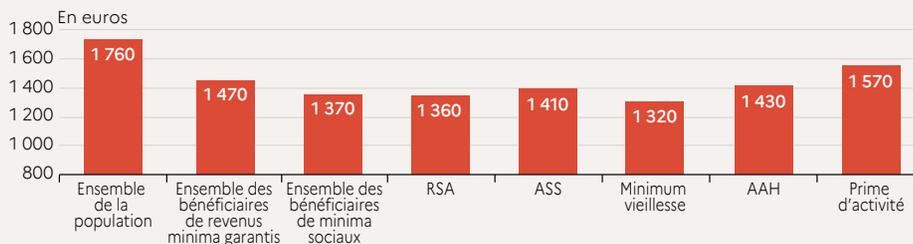
Par ailleurs, la moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) par les bénéficiaires de revenus minima garantis est inférieure de 290 euros à celle pour l'ensemble de la population. Cet écart est même de 390 euros si on se restreint aux bénéficiaires de minima sociaux, c'est-à-dire si on exclut les bénéficiaires de la prime d'activité, qui se situent en moyenne un peu plus haut dans l'échelle des niveaux de vie. Ainsi en 2018, la moyenne du revenu jugé comme un minimum pour vivre par les bénéficiaires de minima sociaux se situe à 1 370 euros par mois, contre 1 570 euros pour les bénéficiaires de la prime d'activité et 1 760 euros pour l'ensemble de la population (graphique).

Enfin, si la quasi-totalité (95 %) des bénéficiaires estiment que percevoir un minimum social ou la prime d'activité est un droit normal compte tenu de leur situation, un tiers des bénéficiaires de minima sociaux et 14 % de ceux de la prime d'activité pensent<sup>4</sup> qu'il s'agit d'une aide dévalorisante. Parmi les bénéficiaires de minima sociaux, les allocataires de l'AAH et du minimum vieillesse, a priori moins souvent en capacité de travailler, ressentent moins ce sentiment de dévalorisation (26 %) que les bénéficiaires du RSA et de l'ASS (36 %). Enfin, 75 % des bénéficiaires du RSA ●●●



estiment que percevoir un minimum social signifie bénéficier d'un accompagnement pour s'insérer. De fait, tous les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs associés à cette prestation (99 % d'entre eux fin 2018) doivent normalement bénéficier d'un accompagnement destiné à les aider dans leurs démarches d'insertion (voir fiche 18).

### Moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) par les bénéficiaires de revenus minima garantis, selon la prestation perçue, fin 2018



**Lecture >** Fin 2018, la moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) est de 1 470 euros pour les bénéficiaires de revenus minima garantis contre 1 760 euros pour l'ensemble de la population.

**Champ >** Bénéficiaires au 31 décembre 2017 d'une des prestations retenues et résidant en France (hors Mayotte). Ensemble de la population : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

**Source >** DREES, enquête BMS 2018 et Baromètre d'opinion 2018.

1. Il s'agit du RSA, de l'AAH, de l'ASS et du minimum vieillesse, soit 95 % des allocations de minima sociaux versées fin 2018.
2. Les résultats sur l'ensemble de la population sont issus de l'édition 2018 du Baromètre d'opinion de la DREES (voir annexe 1.1).
3. Les personnes enquêtées devaient choisir une modalité parmi les trois proposées.
4. Les modalités de réponse sont « plutôt d'accord » ou « plutôt pas d'accord ».

**Tableau 1** Opinion des Français concernant l'importance du non-recours et du bénéfice d'allocation sans y avoir droit, selon leur niveau de vie, en 2023

Quintiles de niveau de vie	En %	
	Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre	Beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit
Premier quintile (20 % des ménages les plus modestes)	81	79
Deuxième quintile	78	78
Troisième quintile	74	76
Quatrième quintile	72	77
Cinquième quintile (20 % des ménages les plus aisés)	73	75
<b>Ensemble</b>	<b>76</b>	<b>77</b>

**Notes >** Question posée : « Il existe, dans notre pays, un certain nombre de droits, de services et d'allocations pour faire face aux risques sociaux : handicap, vieillesse, chômage, maladie, précarité, etc. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ? »

1. Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre.

2. Beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit. »

Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 7 % des réponses en 2023, quelle que soit la question.

**Lecture >** 81 % des Français appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2023.

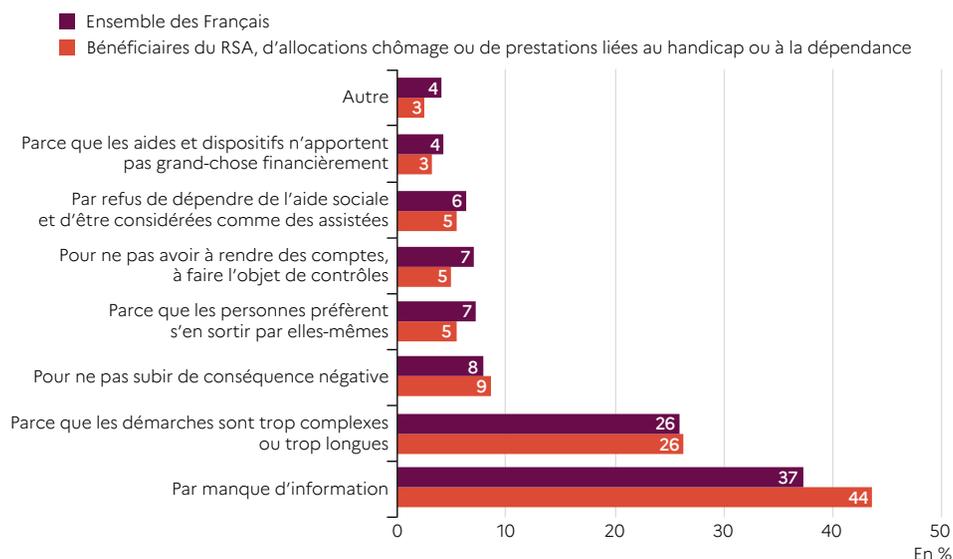
leur connaissance des principales prestations sociales. En 2022<sup>12</sup>, les Français ont, en moyenne, entendu parler de 4,9 prestations parmi la liste des six proposées : RSA, allocations familiales, aides au logement, prime d'activité, allocation aux adultes handicapés (AAH) et minimum vieillesse (tableau 2). Ce nombre était de 5,2 en 2016. En 2022, ils ne déclarent en connaître assez précisément que 2,0, contre 2,5 en 2016. Parmi les personnes appartenant aux 40 % des ménages les plus modestes, cette connaissance assez précise est également, en moyenne, moins fréquente en 2022 (2,1 prestations) qu'en 2016 (2,7 prestations).

Le RSA apparaît comme une prestation toujours très largement connue : 94 % des Français en ont entendu parler en 2022. Ils sont autant parmi

les 40 % les plus modestes. Quant au minimum vieillesse et la prime d'activité, ils sont moins bien connus que le RSA. Que ce soit parmi l'ensemble de la population ou parmi les plus modestes, trois quarts des personnes interrogées ont entendu parler de la prime d'activité en 2022, une proportion relativement stable par rapport à 2016. Quant au minimum vieillesse, 58 % des Français déclarent en avoir entendu parler en 2022 (contre 69 % en 2016) ; cette part s'élève à 56 % parmi les plus modestes (contre 61 % en 2016).

En 2022, parmi l'ensemble des personnes résidant en France métropolitaine, 38 % connaissent assez précisément le RSA, 27 % la prime d'activité et 16 % le minimum vieillesse, reproduisant ainsi l'ordre observé à propos du fait d'avoir entendu parler des prestations. Les 40 % les

### Graphique 5 Raisons principales pouvant expliquer le non-recours aux aides et dispositifs sociaux selon les Français, en 2023



**Notes >** Question posée : « Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ? » Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 3 % des réponses en 2023.

**Lecture >** 37 % des Français estiment que la raison principale du non-recours est le « manque d'information sur les aides ou sur les organismes auxquels s'adresser ». Cette proportion s'élève à 44 % parmi les personnes qui déclarent avoir perçu le RSA, des allocations chômage ou des prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance, au cours des douze derniers mois.

**Champ >** Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source >** DREES, Baromètre d'opinion 2023.

12. Les questions sur la connaissance des prestations ne sont posées que les années paires dans le Baromètre d'opinion.

plus modestes sont un peu plus nombreux à connaître de manière assez précise le RSA (41 %) et la prime d'activité (31 %), alors que la part est similaire à celle de l'ensemble des personnes résidant en France métropolitaine concernant le minimum vieillesse (16 %). Tandis que la

connaissance assez précise de la prime d'activité est restée relativement stable de 2016 à 2022, celle du RSA a fortement diminué (-8 points de pourcentage pour l'ensemble de la population). Quant au minimum vieillesse, sa connaissance assez précise a également baissé (-6 points). ■

**Tableau 2** Connaissance des prestations sociales en 2016 et 2022

	Ensemble des Français		Deux premiers quintiles de niveau de vie <sup>1</sup>	
	2016	2022	2016	2022
<b>Parmi le RSA, les allocations familiales, les aides au logement, la prime d'activité, l'AAH et le minimum vieillesse</b>				
nombre moyen de prestations sociales dont les personnes ont entendu parler	5,2	4,9	5,1	4,9
nombre moyen de prestations sociales dont les personnes savent assez précisément qui peut en bénéficier	2,5	2,0	2,7	2,1
<b>Part ayant entendu parler (en %)</b>				
du RSA	98	94	97	94
de la prime d'activité	71	74	74	75
du minimum vieillesse	69	58	61	56
<b>Part déclarant savoir assez précisément qui peut bénéficier (en %)</b>				
du RSA	46	38	52	41
de la prime d'activité	26	27	33	31
du minimum vieillesse	22	16	21	16

1. Il s'agit des membres des 40 % des ménages les plus modestes.

**Notes** > Questions posées : « Pour chacune des prestations suivantes, revenu de solidarité active ou RSA, prime d'activité ou PA, allocations familiales, aides au logement, allocation pour adulte handicapé ou AAH, minimum vieillesse ou allocation de solidarité aux personnes âgées ou Aspa :

1. en avez-vous entendu parler ? oui/non ;

2. si oui, savez-vous qui peut en bénéficier ? oui, assez précisément/oui, mais approximativement/non. »

Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente moins de 1 % des réponses en 2022.

**Lecture** > En 2022, les Français déclarent avoir entendu parler, en moyenne, de 4,9 prestations sociales parmi la liste des six prestations citées, contre 5,2 en 2016.

**Champ** > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

**Source** > DREES, Baromètre d'opinion 2022.

### Pour en savoir plus

- > Une présentation générale du Baromètre d'opinion de la DREES, les questionnaires annuels et les bases de données sont accessibles sur le site de la DREES : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr).
- > Un outil de visualisation en ligne des données du Baromètre est également mis à disposition sur le site de la DREES : [drees.shinyapps.io/Barometre-DREES/](https://drees.shinyapps.io/Barometre-DREES/).
- > **Albouy, V., Jaubertie, A., Rousset, A.** (2023, novembre). En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent. Insee, *Insee Première*, 1973.
- > **Duvoux, N., Papuchon, A.** (2018, décembre). Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale. *Revue française de sociologie*, 59/4.
- > **Hannafi, C., Le Gall, R., Omalek, L., Marc, C.** (2022, février). Mesurer régulièrement le non-recours au RSA et à la prime d'activité : méthode et résultats. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 92.
- > **Lardeux, R., Papuchon, A., Pirus, C.** (2021, juillet). Un sentiment de pauvreté en hausse chez les jeunes adultes fin 2020. DREES, *Études et Résultats*, 1195.
- > **Pen, L., Rousset, A.** (2024, juillet). Niveau de vie et pauvreté en 2022. Insee, *Insee Première*, 2004.
- > **Pirus, C.** (2023, avril). Prestations sociales : pour quatre personnes sur dix, le non-recours est principalement lié au manque d'information. DREES, *Études et Résultats*, 1263.